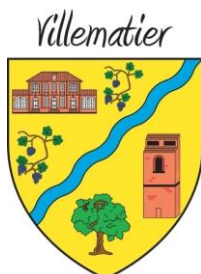


L'ECHO DE VILLEMATIER



Numéro : 31



JUIN 2023



EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme tous les ans après le vote des budgets, Compte Administratif et Budget Prévisionnel, c'est l'heure des conclusions.

Vous pourrez voir dans la page suivante les principaux indicateurs de l'exercice 2022 avec un excédent de très bon niveau.

Au mois de mars le dernier trimestre de l'emprunt de 152 500€ réalisé il y a 20 ans a été soldé. L'endettement de la commune est donc aujourd'hui égal à zéro.

Pour 2023 les taux d'imposition communaux ont été votés par le Conseil Municipal au même taux que l'année passée soit sans augmentation pour la 14^{ème} année consécutive, confirmant notre place du taux le plus bas de la Communauté de Communes et au-delà. Toutefois cela ne suffira pas à éviter la majoration que vous pourrez constater sur votre prochain avis d'imposition. En effet pour l'année en cours l'augmentation des bases d'imposition foncière, décidée par l'Etat, est de 7,1 %. A cela s'ajoutera dans la colonne intercommunalité une augmentation du taux de 15 %.

Pour être plus concret il en résultera une augmentation de l'imposition sur les propriétés bâties d'environ 9 %.

Le taux de la taxe d'habitation a été à nouveau voté en 2023 après trois années de dispense, ce taux revient pour s'appliquer aux résidences secondaires.

Au mois de décembre après 15 mois de travaux, la réfection de l'Eglise était achevée avec un beau résultat, rendant à cet édifice tout son lustre. Merci encore aux bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour parachever les derniers détails.

Le projet de restauration du chai/hangar agricole avec l'aménagement du terrain contigu, comme évoqué et décrit dans mes précédents éditoriaux, est finalisé. Les lourds dossiers, pas moins de neuf, de demandes de subventions ont été déposés auprès des potentiels financeurs : Etat, Région et Département.

Nous sommes dans l'attente des réponses qui conditionnent le lancement ou non de l'opération dont le coût estimatif dépasse le million d'euros hors taxe.

La démarche pour l'installation d'une antenne relais par SFR, sur la parcelle communale Route de Vacquiers est toujours d'actualité. Les étapes administratives suivent leur cours.

Le Dossier Information Mairie relatif à ce projet sera accessible sur le site internet de la commune et consultable en mairie pour la version papier à partir du mois de juillet.

Pas d'amélioration en ce qui concerne les prestations dues par la Communauté de Communes sur l'entretien voirie et ses dépendances comme déploré les années précédentes. Que ce soit la maintenance de la bande de roulement ou l'entretien des accotements, fossés, chemins ruraux, le compte n'y est pas. Cette année il y a lieu d'ajouter l'entretien du cimetière. Pour les protestations justifiées, qui s'ajouteront aux miennes, voir la Communauté de Communes.

Belles vacances d'été à vous tous à partager avec ceux qui vous sont agréables.

Le Maire, Jean-Michel JILIBERT

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Compte Administratif 2022

Exercice 2022

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	482 054	734 972	252 918
Investissement	335 550	480 650	145 099

Report des exercices précédents

	Déficit	Excédent	
Fonctionnement		798 729	
Investissement		490 959	

	Dépenses	Recettes	Résultat
TOTAL	817 604	2 505 310	1 687 706

Report des restes à réaliser

	Dépenses	Recettes	
Investissement	60 194		

Résultat Exercice 2022

	Dépenses	Recettes	Résultat
TOTAL CUMULÉ	877 798	2 505 310	1 627 512

Taux communaux d'imposition 2023

Comme détaillé dans l'éditorial, lors du vote du Budget Primitif 2023, le Conseil Municipal a décidé et voté le maintien des nouveaux taux Communaux de référence au niveau des années précédentes.

Taxe Foncier Bâti (FB)	29,74 %
Taxe Foncier Non Bâti (FNB)	67,73 %
Taxe d'habitation	16,42 %

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES



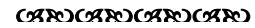
Bienvenue à ces
petites étoiles
qui feront briller
les yeux et
rempliront le
cœur d'un
bonheur
lumineux de
tous les parents.

Félicitations

BONNEU Aléna
2 décembre 2022

PROUZET Charly
3 janvier 2023

EL KAN NAFI Imran
11 mars 2023



MARIAGE



L'amour c'est
un rêve à
partager, un
arc-en-ciel
porteur
d'espoir, une
douce
caresse...
et le bonheur
d'être deux!

ELIAS Jean-Paul
CASSE Cécile
17 juin 2023



DECES



L'anémone et
l'ancolie ont
poussé dans le
jardin ou dort la
mélancolie.

Sincères
condoléances

COURDIÉ Pierrette
Epouse PUGIGNÉ
1^{er} avril 2023

SAINT-MARTIN Daniel
9 avril 2023

GENDREU Christian
26 avril 2023

INFOS MAIRIE

☎:05.34.27.68.20

adresse email

mairie.villematier@wanadoo.fr

SECRETARIAT MAIRIE ACCUEIL DU PUBLIC

**Le mardi, mercredi et
vendredi
De 8h30 à 12h00 et de
15h00 à 18h00**

**Les lundis et jeudis la
mairie est fermée au
public**



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie.

Afin de maintenir notre fichier à jour nous vous demandons de vous munir de votre livret de famille.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et garçons nés en juillet, août, septembre 2007 doivent se faire recenser à la mairie avant le **29 septembre 2023**.

Vous devez vous munir de votre carte d'identité ainsi

que du livret de famille de vos parents.

La mairie vous remettra une attestation de recensement.

Ce document sera indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire..)

et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

DECHETTERIE HORAIRES D'OUVERTURE

Zone d'Activités de Pechnauquié
31340 Villemur
☎ : 05.61.74.40.87

Du Lundi au Dimanche
de 9h30 à 12h00 et de
13h30 à 18h00

Fermeture : Jeudi et
jours fériés

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

Des composteurs individuels sont à votre disposition, pour plus de renseignements contacter la Communauté de Communes Val'Aïgo au 05.82.95.55.38.

Des collectes d'encombrants à domicile sont assurées par l'association EMMAUS, inscription au plus tard 48h à l'avance au 05.63.31.51.45

TRANSPORT SCOLAIRE : ECOLE / COLLEGE / LYCEE

Pour bénéficier de la gratuité vous devez inscrire votre enfant à partir du 12 juin jusqu'au 31 juillet 2023.

A compter du 1^{er} août, une participation forfaitaire exceptionnel Au frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

RDV sur :

<http://www.lio.laregion.fr>



VENTES DE TABLES



Suite au renouvellement des tables de la Salle des Fêtes, les anciennes sont proposées à la vente au prix de 5 euros par table.
La recette sera au profit de la Coopérative Scolaire.
Dimensions de la table : 80cm x 120 cm



Projet éolien « Collines du nord toulousain »

Un projet éolien est à l'étude au Domaine de la Forêt sur la commune de Villemur-sur-Tarn.

Voltaïa, producteur français d'électricité renouvelable, est à l'initiative de cette démarche.

Lancé à l'automne 2021, les expertises confirment l'intérêt du site et apportent des orientations permettant d'envisager un projet.

Vous voulez en savoir plus ?

vous informer et échanger avec nous sur ce projet ?



L'équipe projet vient à votre rencontre
sur le marché de Villemur-sur-Tarn

Dimanche 9 juillet 2023, matin

Place Charles Ourgaut, 31340 Villemur-sur-Tarn



voltalia

eolien-nord-toulousain.fr

Contact: contact@eolien-nord-toulousain.fr

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire !)**. Elles pondent jusqu'à **200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).



Exemple de lieux de ponte et de gîte de larves du moustique tigre

Le moustique tigre à une activité principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée.

Se protéger contre le moustique tigre, c'est d'abord éliminer les lieux de vie et ses lieux de ponte :



Des gestes simples sont donc essentiels :

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie :** ces récupérateurs représentent 50% des gîtes dans nos jardins. Même fermés, ils peuvent abriter des larves de moustiques. Les solutions : tendre une moustiquaire au-dessus de la réserve d'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur :** coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées des gouttières ;
- **Couvrir les réservoirs d'eau :** bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

BRUITS DE VOISINAGE



NOUS RAPPELONS LES ARTICLES DE L'ARRETE MUNICIPAL

EN DATE DU 16 NOVEMBRE 1998 CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE

ARTICLE 3 :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelques natures qu'ils soient, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

ARTICLE 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

ARTICLE 5 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ARTICLE 6 :

Les occupants de locaux doivent prendre toutes précautions pour que les bruits qu'ils engendrent eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont ils ont la garde ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Le comité des Fêtes de Villematier

présente

Villematier en Fête

28, 29 & 30 Juillet 2023

Tchape, Tchugue & Tchare



Programmation

VENDREDI 28 JUILLET

**CONCOURS DE PÉTANQUE NOCTURNE
AVEC GRILLADES**

SOIRÉE ANIMÉE PAR FELIX MIX

SAMEDI 29 JUILLET

CONCOURS DE PÉTANQUE

**REPAS GOURMAND AVEC PARADIS ROTI
APÉRO MUSICAL**

SOIRÉE ANIMÉE PAR PRO NIGHT

DIMANCHE 30 JUILLET

MESSE ET CONCERT POLYPHONIES CORSE

APERITIF MUSICAL

CONCOURS DE PÉTANQUE DÉGUISÉ

CONCOURS DE LANCER D'ÉSPADRILLES/ PHOTOBOOTH

PAUSE GOURMANDE "MAC TCHAPE" / SPECTACLE DE FEU

SOIRÉE ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE SANKARA ET DJ

FÊTE DE RAYGADES

Cette année, le comité des fêtes vous invite à une grande fête de 3 jours pour vous préparer à la coupe du monde de rugby. Voici le programme prévu à l'occasion de ce week-end festif :

VENDREDI 04 AOUT 2023



19h00 Food truck « La réunion des Saveurs » (sans réservation)

Vous proposera : gâteaux apéritif, entrées, plats, desserts



Bodéga animée par DJ Toutoune

SAMEDI 05 AOUT 2023



14h30 Concours de pétanque en doublette et ouvert à tous



15h30 Raygades Rugby Game



17h Jeux pour enfants



19h30 Majorettes « Les étoiles villemuriennes »



20h00 Repas (amenez vos couverts)

L'échauffement des Stejar

La 1^{ère} mi-temps de la Squadra Azzurra

La 2^{ème} mi-temps des Springboks

Les prolongations du Quinze de la Rose



23h00 Soirée dansante animée par Félix Mix

DIMANCHE 06 AOUT 2023



11h00 Messe en plein air



12h00 Apéritif offert par le comité des fêtes



14h30 Concours de pétanque en doublette et ouvert à tous



15h00 Ventrigrisse

(prenez vos maillots et vos serviettes)



17h00 **Bodéga** animée par DJ T.



19h00 **Restauration sur place**
(Grillades, Burger issu de produits locaux)



22h30 **Feu d'artifice**



23h00 **Concert** du groupe STAC QUARTET

Cette année **la TOURNÉE DES FLEURS** se fera le dimanche avant la fête,
soit le **dimanche 30 Juillet 2023**.

Pour les **INSCRIPTIONS AU REPAS**, deux possibilités :

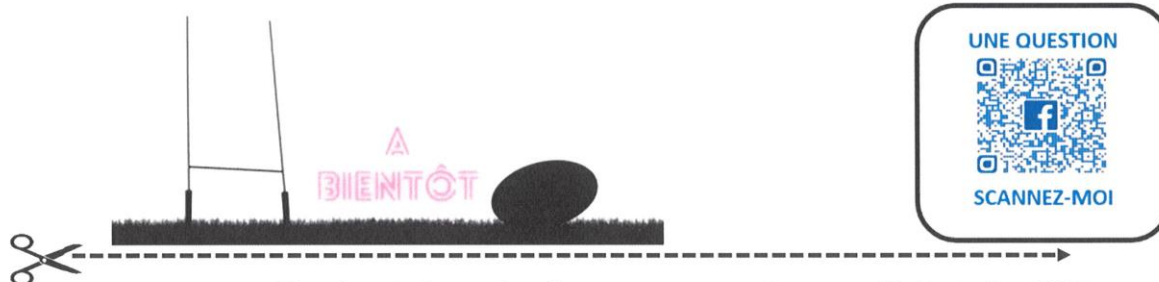
- en présentiel, **le dimanche 9 Juillet 2023 de 10h à 15h** à la salle communale de Raygades (56 route de Raygades 31340 Villematier)

OU

- en déposant le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres du comité (accollée au mur de la salle communale de Raygades et à la boîte postale).

Nous vous confirmerons votre réservation par téléphone.

Vous pourrez réserver vos repas dans la limite des places disponibles.



Bulletin d'inscription au repas du samedi 5 Août 2023

(À retourner avant le dimanche 9 Juillet 2023)

Nom : Prénom :

N° de tél :

Nombre d'adultes : x 20€ =€

Nombre d'enfants de 6 à 12 ans : x 10€ =€

Nombre d'enfants de < 6 ans : **gratuit**

Total à régler : €

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du

« Comité des Fêtes de Raygades »



LA MAISON SPORT SANTÉ RESPIRE

La Maison Sport Santé Respire : Une nouvelle adresse incontournable à Val'Aigo

La Maison Sport Santé Respire est une structure qui propose un accompagnement personnalisé pour les personnes qui souhaitent reprendre une activité physique adaptée à leurs besoins et quel que soit leur état de santé.

Elle s'adresse notamment aux personnes sédentaires, ou souffrant de maladies chroniques, ainsi qu'aux personnes âgées.

Respire est une association loi 1901 à but non lucratif, qui dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du sport, de la santé et du bien-être. Ces professionnels évaluent le niveau de forme physique des participants, leur proposent des activités variées et adaptées, et assurent un suivi régulier.

L'objectif est de favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé, de la qualité de vie et du bien-être des participants, en toute sécurité et en toute confiance.

Respire est un lieu dédié à la promotion de la santé par de l'éducation à la santé, de l'activité physique, et du bien être notamment par des activités reconnues au sein de maisons sport santé labellisées telle que la sophrologie

Elle propose des programmes personnalisés et adaptés aux besoins et aux capacités de chacun, quel que soit son âge, son état de santé ou son niveau de pratique.

Elle organise également des conférences, des ateliers et des sorties autour du bien-être et de la prévention.

La Maison Sport Santé Respire est ouverte à tous, sur inscription préalable et sous réserve de disponibilité. (un test de condition physique à l'entrée et à la fin de chaque programme sera effectué pour voir vos progrès)

La maison sport santé Respire est un tremplin vers une reprise de l'activité physique. Elle fait le lien avec les autres associations du domaine du sport du Territoire.

La Maison Sport Santé Respire est donc une adresse incontournable pour tous ceux qui souhaitent prendre soin de leur corps et de leur santé, dans un moment convivial et respectueux.

N'hésitez plus : venez nous rencontrer !

le samedi 24 juin dans la halle Brusson a Villemur sur Tarn,

Respirez enfin et Bougez pour votre santé !

Cours d'activité physique et de sophrologie dispensés par Mélanie (Educatrice Sport-Santé) et Camille (Infirmière-Sophrologue) à la salle des fêtes de Villematier les lundis après-midi

La Maison Sport Santé *Respire*
organise pour la première année
la fête du Sport-Santé

Le 24 JUIN 2023 de 10H à 17H
Aux Halles BRUSSON de Villemur/Tarn

Festival Sport-Santé
BIEN +
En Corps

Au Programme:

- *Conférences,*
- *Ateliers d'activité physique*
- *Ateliers de Sophrologie*
- *Tombola*
- *Jeux divers pour les petits et les grands*
(basket, jeux gonflables ...)
- *Buvette*
- *Food trucks*



pour plus d'infos:
maisonsportsanterespire@gmail.com
07 71 88 86 23

Invitée d'honneur samedi 1er juillet à 20h

Dr. Florence POUSSET

Docteur en neurosciences et praticienne
en méthodes complémentaires



CONFERENCE

De l'homme biologique à l'Humain énergétique

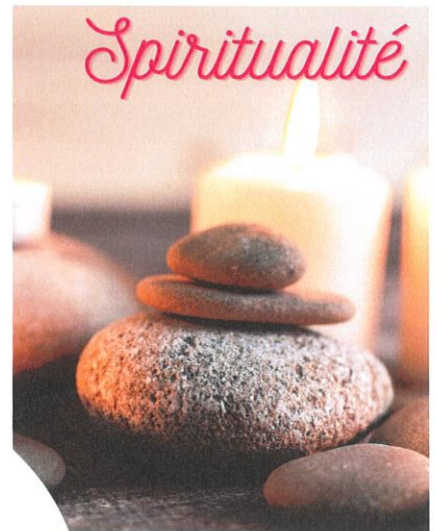
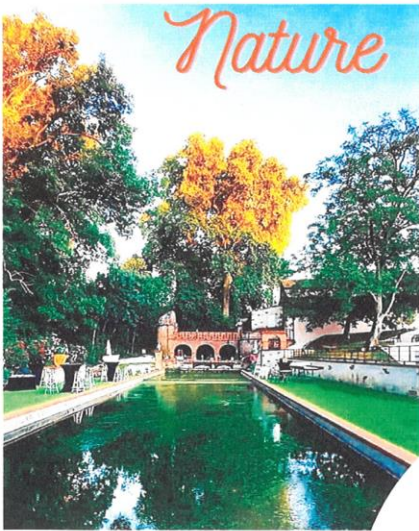
De l'homme biologique à l'humain énergétique, il n'y a qu'un pas, celui d'une ouverture à bien plus grand que nous, un changement de dimension, un saut quantique de conscience.

Nous sommes bien plus que nous ne pensons ! Lors de cette conférence, Florence POUSSET vous partagera ses découvertes, ses expériences, et ses connaissances sur les nouvelles dimensions de l'être humain.



**Tarif de la soirée 10€ (entrée salon offerte)
Réservations recommandées**

www.salon-solizen.fr



Le Salon du Bien-être et de la Spiritualité

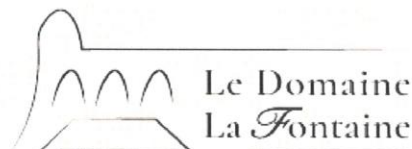
à Villematier (31)



- ✓ Art thérapie
- ✓ Thérapeutes
- ✓ Artisans
- ✓ Minéraux
- ✓ Arts divinatoires
- ✓ Conférences gratuites
- ✓ Ateliers
- ✓ Animations enfants
- ✓ Restauration
- ✓ Espace détente

Samedi 1 juillet 2023 de 10h à 22h
Dimanche 2 juillet 2023 de 10h à 19h

Réservations et informations sur www.salon-solizen.fr
Demandez votre dossier exposant : contact@ledomainelafontaine.com



287 chemin de Sagnes 31340 Villematier





ROUMAGNAC
LE VIGNOBLE TOULOUSAIN

**LES GRANDES VACANCES COMMENCENT
CHEZ ROUMAGNAC**

PORTE
Ouverte
10 ANS

VENDREDI 07 JUILLET

Start 19h

BAR À VINS - BAR À MANGER - BRINGUE
DRESS CODE RUGBY



DOMAINE ROUMAGNAC - 20 HAMEAU DE RAYGADES - 31340 VILLEMATIER

YOGA - VILLEMATIER



Le monde d'aujourd'hui a son cortège de difficultés et de contraintes.
il est parfois difficile de séparer la réalité de l'illusion, de ne pas être confrontés à ses doutes ou trahis par ses convictions.

Le yoga en dehors des bienfaits qu'il apporte au corps par la pratique des postures, de la respiration et de la relaxation, va permettre aussi par la concentration et la méditation de retrouver le chemin de la stabilité, de l'épanouissement, du discernement.

Le yoga n'est pas une clé miraculeuse qui solutionne tous les problèmes mais il donne des clés pour éviter les problèmes et pour envisager les solutions avant que naissent les problèmes.

Le yoga est un art de vie qui redonne des couleurs à l'existence, de la force à l'esprit, de l'engagement dans nos actes et nos pensées et bien entendu de la souplesse à notre corps.

C'est pour cela qu'au travers des époques et de l'histoire, le yoga est toujours resté un allié dans le quotidien.

Ces cours ont lieu dans la salle des fêtes de **Villematier** et sont dispensés par **Martine ROUBINET** (*), diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga, (formation suivie auprès de Sri MAHESH).

- ✚ 1^{er} cours - jeudi de 17h00 à 18h15
- ✚ 2^e cours - jeudi de 18h30 à 19h45

ROUBINET Martine
06.76.92.91.98 - 05.62.79.56.67
roubinet.cyt@free.fr
www.cytn.fr

(*) Directrice de l'Ecole régionale Sud Ouest Aquitaine(Formation des Professeurs de Yoga FFHY-SOA) - Formatrice pour adultes, diplômée d'état.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

A VOS CRAYONS !!

Les mots croisés de l'été



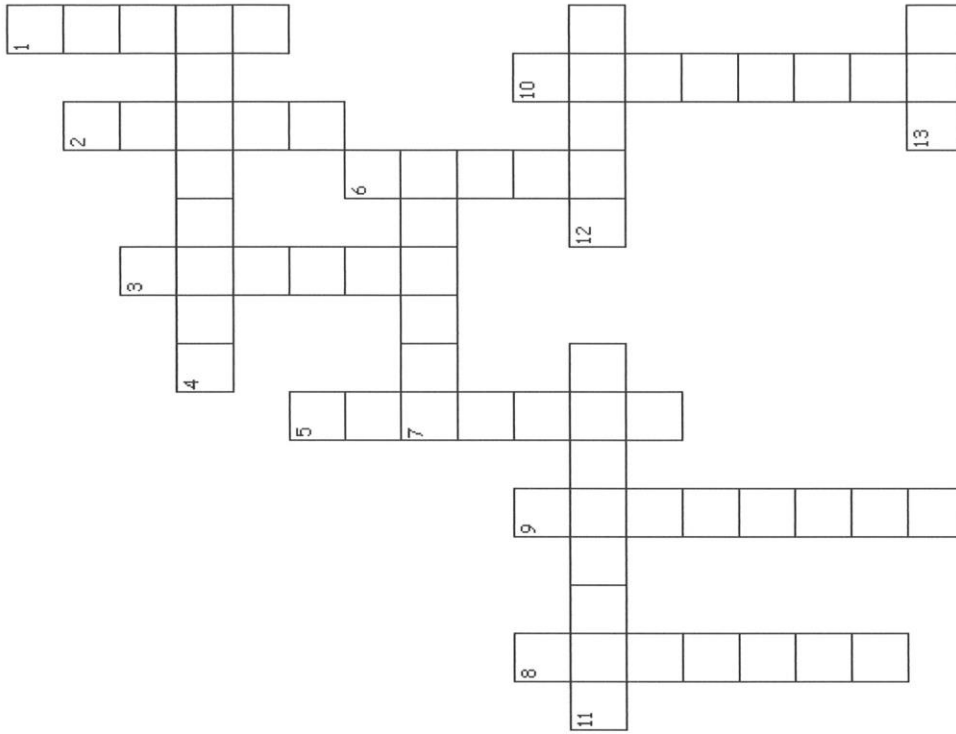
Ecris dans les mots correspondant aux définitions (une case = une lettre).

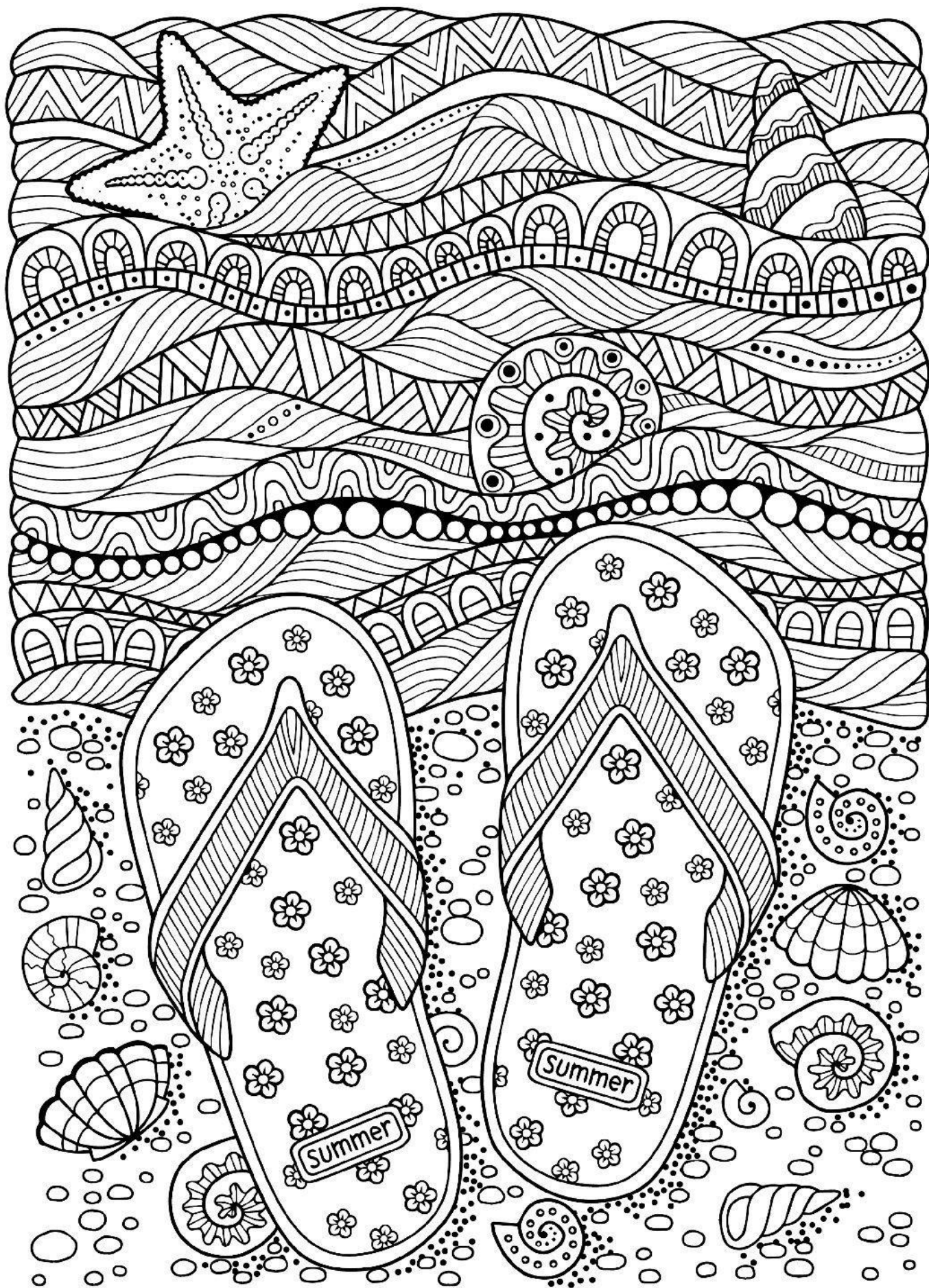
Horizontal

4. activité de se baigner
7. donne lumière et chaleur à la Terre
11. contraire de la ville
12. activité de se reposer
13. grande étendue d'eau salée dans se baigner

Vertical

1. s'amuser avec un jeu
2. étendue de sable qui borde la mer
3. petit somme après le repas de midi
5. bassin de natation
6. crème glacée ou sorbet
8. ensemble formé des parents et enfants
9. période de repos sans école
10. Lieu de séjour en altitude





RECETTE

Burgers de polenta chèvre, miel et thym



<u>Ingrédients</u>	<u>Temps total : 16 min</u>
<ul style="list-style-type: none">○ 400 g de Polenta CéréAlpes○ 8 rondelles de bûche de chèvre○ 2 cuillères à soupe de miel○ Quelques branches de thym○ Jeunes pousses de salade○ 8 tomates cerises	<ul style="list-style-type: none">○ Préparation : 10 min○ Cuisson : 6 min

Préparation de la recette :

1. Couper la polenta en rondelles d'un centimètre d'épaisseur, et les faire revenir dans une poêle huilée, 3 minutes de chaque côté.
2. Couper les tomates en 2. Placer une tranche de polenta dans une assiette, puis ajouter quelques feuilles de salade, des rondelles de tomates, 2 rondelles de chèvre, un peu de miel et du thym frais émiétté.
3. Recouvrir d'une seconde tranche de polenta.

Pour finir, recommencer avec les autres burgers. Servir sans attendre